

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

4

Service Général du
 Renseignement
 et de la Sécurité
 Tf BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
 N°
 page 1/13
 Ann : TROIS

PERSONNEL

- POUR :
- Maison Militaire du Roi (LtGen MERTENS)
 - Ministre de la Défense Nationale,
à l'attention du Chef de Cabinet
 - JS (LtGen CHARLIER)
 - JSO (ADM VERHULST)
 - JSO/P (Col BEM FLAMENT)
 - Comd TAF, Intelligence Warfare Group
 - 15 WTC
 - Comd Bde ParaCdo

COMPLEMENT D'INFORMATION

OBJET : RWANDA - étude sur les milices
 INTERHAMWE

Rédacteur : Maj HOCK

1. INFORMATION.

- a. Il est indéniable qu'il existe aujourd'hui au RWANDA des milices qui sont "le bras armé" de l'extrémisme HUTU, nostalgique de l'ancien régime et opposé à la mise en oeuvre des accords d'ARUSHA.
 Ces milices sont liées aux "jeunesses MRND", groupe structuré au sein de l'ancien parti unique et militants extrémistes de la "mouvance présidentielle".
 Elles bénéficient indubitablement du soutien, généralement discret mais parfois plus ouvert, d'autorités légales mises en place à l'époque du parti unique et toujours en fonction à tous les niveaux.
- b. De nombreux incidents se sont produits au cours des derniers mois, impliquant clairement des INTERHAMWE, ou pour lesquels suffisamment d'éléments probants indiquent que les INTERHAMWE pourraient être impliqués.
 Vous trouverez en Ann A la liste de ceux parmi ces incidents qui ont été portés à notre connaissance.

Traitement de cette Info : aucune restriction supplémentaire (voir classification)

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

Service Général du
Renseignement
et de la Sécurité
Tf BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
N°
page 2/13
Ann : TROIS

- c. Le problème de ces milices, mais plus encore de leur stratégie déstabilisatrice, s'est révélé assez important dans la menace qu'elle représente pour la mission de l'UNAMIR et pour la sécurité de son Pays, pour qu'il soit analysé par les plus hautes autorités de l'ONU. Le représentant personnel du Sec Gen au RWANDA, Mr BOOH BOOH, a même été chargé d'interpeller le président HABYARIMANA sur ce sujet.

Un des buts poursuivis par ces milices serait de viser en particulier les mil (BE) participant à la mission UNAMIR, afin de provoquer le retrait du 1^{er} Det (BE), qui est considéré comme l'élément le plus fort de l'UNAMIR.

- d. Fonctionnement des INTERHAMWE

Il s'agit d'une organisation ouverte et qui ne se cache pas. C'est la jeunesse du MRND ("INTERHAMWE ZA MRND"). Elle dispose d'un "Comité National" et d'un "Corps des Conseillers".

Elle a une adresse officielle et ouverte à KIGALI (il s'agit de la BP 1055 à la poste de KIGALI).

Le sceau de l'organisation représente une houe et une faucille (type arme locale) croisées. Ce dessin est entouré d'un cercle portant leur dénomination (INTERHAMWE ZA MRND) et leur adresse. Les membres des INTERHAMWE se montrent à l'occasion en uniforme en public (ils portent une casquette aux couleurs du MRND et des bottines Mil).

Ils bénéficieraient d'un appui financier conséquent. Ayant également le soutien de personnalités de l'ancien régime toujours en fonction, ils jouissent d'une impunité presque totale. Lorsque, dans de très rares cas, il leur arrive d'être arrêtés par la police ou la GdN, ils seraient rapidement remis en liberté.

Par le biais des partis politiques MRND et CDR (Coalition pour la Def de la République), ils ont accès aux médias officiels, dont la fameuse RTLM ("radio télévision libre des milles collines", connue pour son extrémisme et régulièrement dénoncée pour ses campagnes anti-Belges).

Un informateur aurait déclaré à l'UNAMIR avoir été agent des Sv de sécurité de la présidence de la République et avoir, à ce titre, été chargé, en contact avec le Chef EM, du Trg Mil à donner aux INTERHAMWE.

Ainsi, ces derniers utiliseraient des installations de Trg avec la collaboration d'instructeurs des FAR. Leurs membres recevraient ainsi une instruction Mil minimale.

Selon certaines Info, il y aurait déjà 1.300 jeunes INTERHAMWE

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

Service Général du
Renseignement
et de la Sécurité
Tf BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
N°
page 3/13
Ann : TROIS

formés dans des camps de Trg en dehors de KIGALI (dont 300 au moins auraient été formés depuis le déploiement de l'UNAMIR). Il est question aussi d'un minimum de 800 INTERHAMWE dans et aux alentours immédiats de KIGALI.

Ils seraient notamment transportés par des Veh de l'ONATRACOM (office Nat des Tpt en commun), dont au moins cinq bus par jour, à partir d'un point d'embarquement situé au NORD de KANOMBE.

Leurs destinations pourraient être un camp situé près du lac IHEMA, dans le parc national de la KAGERA, mais aussi des camps à GAKO (carte N° 24, zone Mil de BUGUSERA), RUTARA (ou RUKARA (?), à l'EST du lac MUHAZI), GIKORO, GISHALI et MURAMBI.

D'autres camps sont renseignés dans la forêt de NYUNGWE (SUD OUEST du pays, à la frontière burundaise), où un camp de Trg (probablement destiné à des recrues du PARMEHUTU burundais) serait en construction près d'un emplacement utilisé auparavant par des chercheurs d'or, mais également dans la forêt de GISHWATI (EST de GISENYI) et sur le mont KIGALI, au NORD de KANOMBE (Coord 1584 et 1883), où des Trg de nuit seraient organisés. Il y aurait un dernier camp à MUKAMIRA (Coord 4521, carte RUHENGERRI).

Ils pourraient également bénéficier des moyens de communication des FAR.

Leurs victimes, parmi les Rwandais, seraient surtout des gens de la mouvance du MDR. Ils auraient notamment reçu la mission de localiser toutes les familles TUTSI. Des assassinats de TUTSI seraient prévus, dans les zones où ils sont concentrés.

Dans les manifestations, les INTERHAMWE sont parfois armés de machettes, de gourdins et de pierres.

Ils procéderaient également à la distribution clandestine d'armes au sein de la population.

e. Alliés des INTERHAMWE

Les INTERHAMWE ne sont pas les seuls à agir au bénéfice de l'extrémisme HUTU.

Il y a également les jeunesses du CDR, qui sont appelées "IMPUZAMUGAMBI", et qui réalisent l'équivalent des INTERHAMWE au sein du CDR, allié très proche du MRND.

On parle également de contacts très étroits entre les INTERHAMWE et certaines unités des FAR, dont spécialement la Garde Présidentielle et la GdN.

Les unités des FAR déployées près des camps de réfugiés burundais, par exemple, sont réputées être restées sourdes aux appels au secours lorsqu'ils émanaient de TUTSI.

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

Service Général du
Renseignement
et de la Sécurité
Tf BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
N°
page 4/13
Ann : TROIS

Il y aurait ce que l'on appelle "l'Escadron de la Mort", qui serait un groupe de tueurs, très bien organisés et bien entraînés. Ce groupe serait surtout spécialisé dans les assassinats, mais se livrerait également à des actes d'intimidation très brutaux. Il pratiquerait une tactique de raids très rapides et ne laissant pratiquement aucune trace derrière lui. Des présomptions existent quant au lien de ce groupe avec la Garde Présidentielle (supposée lui fournir son recrutement), ainsi que la GdN et quelques autres unités spéciales.
Ses membres, même Mil, opèrent en civil.

Il est également question d'un "Réseau Zéro", grâce auquel l'ancien Min de la Def, Mr GASANA, aurait pu s'évader en 93.

- f. On parle aussi de caches et de distribution d'armes. Peu d'Info fiables et surtout exploitables sont disponibles à ce sujet.
Il apparaît que les deux camps continuent à s'armer en vue d'une reprise possible des hostilités.
Il est cependant certain qu'un réseau de trafic d'armes existe. Les armes, en dehors de ce réseau de fourniture actuel, étaient déjà disponibles en quantité étant donné les guerres et les troubles successifs qui ont eu lieu dans la grande région (RWANDA et pays voisins). Elles proviennent des combats, des déserteurs, etc...

Il y a plusieurs mois on signalait déjà que des Gren étaient disponibles dans les marchés au prix de 20 FB. Aujourd'hui il est rapporté que dans certains quartiers "chauds" les prostituées acceptent même d'être payées en Gren.
Depuis la fin Jan 94, l'UNAMIR a saisi plusieurs Gren à KIGALI. Elles sont toutes du type "GR F HE M 72"b et proviennent du lot 1 PRB 75.

Les Info dont nous disposons sur le trafic d'armes sont reprises en Ann B.

- g. En Ann C, vous trouverez une liste de noms (qui doit être majoritairement déjà connue de l'UNAMIR) de responsables connus, ou de sympathisants avérés des INTERHAMWE.

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

Service Général du
Renseignement
et de la Sécurité
TF BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
N°
page 5/13
Ann : TROIS

2. COMMENTAIRES

a. Les Info dont nous disposons jusqu'à présent sur la problématique des milices "INTERHAMWE" sont souvent contradictoires selon leurs origines. Il semble logique que ceux qui sont accusés de les soutenir, voire même de les diriger et de les utiliser, tentent par tous les moyens de nier ce problème, ou, à tout le moins, de le minimiser. Ainsi, la présidence de la République et le MRND nient aussi bien le Trg Mil donné aux INTERHAMWE que la distribution d'armes à la population. Nous pensons que nier le problème serait de l'inconscience et que des présomptions suffisantes existent pour en faire endosser la responsabilité aux autorités proches de la présidence de la République et du parti MRND. Les démentis officiels ne changent rien à cette conclusion. Autre chose est de parvenir à prouver les faits examinés.

b. Il convient également de ne pas exagérer l'importance des milices INTERHAMWE et les résultats de leurs actions. En effet, si elles peuvent facilement se fondre dans la population, il serait exagéré de croire que l'ensemble de la population se montre d'accord avec leur philosophie et les buts qu'elles poursuivent. La majorité de la population subit les problèmes et est lassée par les malheurs engendrés par le conflit. Elle aspire à la paix. Une partie de la population donne également sa sympathie à d'autres mouvements politiques que ceux qui sont alliés au MRND. Mais ceux qui condamnent les INTERHAMWE, ou ne les approuvent pas, sont très souvent contraints au silence par la crainte. Cette crainte se manifeste autant vis-à-vis des possibilités de représailles que les INTERHAMWE pourraient mener contre ceux qui les dénoncent ou qui refusent de les aider, que vis-à-vis des autorités qui les soutiennent en secret et sont capables de prendre des mesures désagréables envers les opposants ou les tièdes.

Les partis opposés au MRND, tant le FPR que d'autres de l'opposition (MDR et alliés), ont tendance de leur côté à exagérer les actions et l'importance des INTERHAMWE. Ainsi, par exemple, la primature actuelle (Mme Agathe UWILINGIYIMANA, du MDR) prétend avoir des Info sur le Trg Mil des INTERHAMWE et ne pas exclure la distribution d'armes à la population.

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

Service Général du
Renseignement
et de la Sécurité
TF BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
N°
page 6/13
Ann : TROIS

On fait facilement l'amalgame entre des actes de pure criminalité et des actes de terrorisme ou d'intimidation politique. De plus, il y a une partie de petite criminalité (rapines), qui peut être imputée aux "personnes déplacées", regroupées dans des camps, et pour lesquelles ces rapines représentent un des rares moyens de survie. Enfin, il ne faut pas oublier que les INTERHAMWE étant connus, leurs opposants peuvent à l'occasion essayer de leur faire endosser leurs propres méfaits.

- c. Les INTERHAMWE, de plus, se recrutent parmi la jeunesse MRND. Il s'agit donc de jeunes désœuvrés, sans avenir, naturellement peu disciplinés et difficilement tenus en mains par leurs responsables. Ils peuvent, en dehors de missions programmées et dirigées, commettre des abus isolés et ne répondant qu'à des intérêts personnels. Ils agiraient plus par appât du gain (argent, par vol ou extorsion de fonds, ou bière), ou pour le plaisir d'être violents sans risquer de poursuites. Le problème ethnique leur servirait surtout de paravent pour "justifier" leurs méfaits.
En face d'une réaction nette et déterminée il est probable qu'ils préféreraient s'évanouir dans la nature.

X Comme dans leurs milieux d'origine ils côtoient d'autres jeunes délinquants, il n'est pas toujours aisé de déterminer à qui on a réellement affaire.
Cette situation se compliquera d'ailleurs encore davantage dans un futur rapproché, lorsqu'on passera à la démobilisation de milliers de Mil des FAR, qui, mécontents, risquent de rejoindre les rangs des déserteurs et autres délinquants.

- d. Un des problèmes que rencontre l'UNAMIR est le fait que les accords d'ARUSHA prévoient qu'elle doit mener ses enquêtes en collaboration avec la GdN, qui a bien souvent partie liée aux malfaiteurs (surtout s'il s'agit d'INTERHAMWE). De plus, le Pers UNAMIR ne parle pas le KINYARWANDA et doit travailler avec des interprètes. Lorsqu'on enquête au sein d'une population déjà secrète et facilement hypocrite par nature, et en plus intimidée par des menaces de représailles, les investigations ne sont pas aisées. Les uns se font passer pour les autres et tous s'accusent mutuellement de tous les forfaits. Les dénonciateurs sont le plus souvent anonymes et les accusations sont réciproques.
Tant que le GTBE et les nouvelles institutions ne seront pas mises en place et ne fonctionneront pas correctement, ces difficultés particulières subsisteront pour l'UNAMIR.

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

Service Général du
Renseignement
et de la Sécurité
Tf BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
N°
page 7/13
Ann : TROIS

e. Il convient sans doute de souligner que l'on a affaire à ce que l'on pourrait appeler "une nouvelle forme de guerilla". Il ne s'agit plus de groupes clandestins et armés qui se fondent au sein d'une population pour s'opposer au régime politique établi et tenter de lui ravir le pouvoir. Il s'agit de groupes clandestins organisés par l'ancien régime (encore en place dans une période de transition politique) et dont l'objectif est de s'opposer aux concessions qui ont été acceptées, ou au moins de diminuer ces concessions dans les faits et de freiner l'évolution de cette transition.

Cette transition est habituellement garantie par une instance supra-nationale (en l'occurrence l'ONU dans le cas du RWANDA, comme dans celui de l'ancienne YOUGOSLAVIE, de la SOMALIE ou du CAMBODGE).

L'autorité de soutien de ces milices clandestines gagne du temps par des démentis, ou des condamnations purement verbales, répétés au sujet de leurs actions (dont ils sont pourtant les commanditaires). Travaillant sur son propre territoire et disposant de moyens coercitifs résiduels mais toujours puissants (il s'agit généralement d'anciens régimes de partis uniques, soit des dictatures), cette autorité dispose d'une liberté d'action presque totale.

Les moyens d'acquisition du Rens qui sont à la disposition de la force étrangère (et généralement multinationale) de l'instance supra-nationale engagée comme garante de la transition sont toujours insuffisants pour lui permettre de comprendre et d'analyser correctement ce phénomène auquel elle est confrontée. Ceci, cumulé à la faiblesse de son mandat (peu clair et toujours trop limitatif), rend cette force extrêmement fragile et exposée à ces actes de terrorisme, non seulement dans la sécurité de son propre Pays, mais aussi dans l'accomplissement de sa mission.

Il serait donc utile de développer à temps (le plus tôt possible) une structure d'acquisition du Rens dans les pays concernés, chose indispensable, mais qui ne peut pas se faire de manière improvisée.

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

Service Général du
Renseignement
et de la Sécurité
Tf BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
N°
page 8/13
Ann : TROIS

Ann A

RECAPITULATIF DES ACTES IMPUTES AUX INTERHAMWE ET DES MENTIONS FAITES
A LEUR SUJET

- Le 19 Avr 93, l'assassinat du Col MAYUYA est attribué aux INTERHAMWE;
- le 18 Mai 93, l'assassinat du leader MDR Emmanuel GAPYISI est attribué aux INTERHAMWE;
- le 09 Sep 93, le président de la Cour Suprême, Mr Joseph KAVARUGANDA, est victime d'un attentat à la bombe, qui est attribué aux INTERHAMWE;
- après les événements du BURUNDI (Oct-Nov 93), on a accusé les INTERHAMWE et les IMPUZAMUGAMBI d'aider les HUTU Burundais dans leurs Att de TUTSI le long de la frontière du BURUNDI; ces Att auraient fait de nombreux morts et blessés; dans les camps de réfugiés HUTU Burundais (au SUD du pays), on signale également (rapport OXFAM du 20 Dec 93) que des groupes de jeunes HUTU reçoivent un "Trg physique", certainement du "PT", et une rumeur non vérifiée prétend qu'ils sont armés de machettes, d'arcs et de lances;
- les 14 Nov et 07 Dec 93, Mr NKUBITO échappe à deux attentats; on soupçonne les INTERHAMWE de les avoir réalisés parce que Mr NKUBITO avait été témoin d'un trafic d'Appro destinés aux Pers déplacées;
- du 23 au 24 Nov 93, à NGARAMA (25 Km à l'EST de BYUMBA), un "chef de cellule" INTERHAMWE a été tué par une Gren; quatre explications sont données : querelle interne aux INTERHAMWE (le plus plausible), Att du FPR, accident lors de la préparation d'un attentat et "élimination" par une population excédée;
- le 15 Dec 93, au Camp de GdN du secteur KIMIHURURA, une bande de cinquante à soixante hommes, obéissant à un INTERHAMWE connu (?) se livre à une chasse aux "femmes libres" accusées d'être des empoisonneuses;
- les 18 et 19 Dec 93, à KIGALI, la présence d'INTERHAMWE est signalée dans des manifestations;

RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES
SECRET

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

Service Général du
Renseignement
et de la Sécurité
Tf BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
N°
page 9/13
Ann : TROIS

- le 20 Dec 93, à KIMICHANGA, une confrontation oppose des INTERHAMWE à un certain "groupe sagesse" (?);
- le 22 Dec 93, à KAGARAMA (KICUKIRO - KIGALI) et à NYAMIRAMBO, les INTERHAMWE s'en seraient pris aux TUTSI;
- les 27 et 28 Dec 93, des INTERHAMWE intimident la population à GIKONDO, à MAGERWA et à GATENGA;
- le 27 Dec 93, on signale des menaces d'actions d'INTERHAMWE à l'encontre du camp de RUTONGO (NORD de KIGALI);
- le 28 Dec 93, à KIGALI, dans le quartier de KACYRU, une action de "vengeance" est menée contre une famille et on accuse les INTERHAMWE de s'être associés avec les malfaiteurs; un policier aurait guidé les agresseurs; il y a un tué et trois blessés;
- le 05 Jan 94, la fin de la cérémonie de prestation de serment (seul le président HABYARIMANA a finalement prêté serment) est ponctuée par une manifestation des INTERHAMWE;
- le 08 Jan 94, le sous-préfet de KIGALI participe à une manifestation des INTERHAMWE; des Gd en civil auraient également participé à cette manifestation; la GdN n'est intervenue qu'avec retard pour disperser la manifestation; un appel a été lancé à la RTLM pour bloquer l'accès au CND;
- le 09 Jan 94, le Bureau d'Information, d'Education et de Presse de l'UNAMIR (BIEP) publie un communiqué dans lequel il attribue la manifestation du 05 Jan aux INTERHAMWE et aux milices associées, qui ont voulu empêcher les députés d'accéder au CND;
- le 10 Jan 94, dans un communiqué, le président du FPR a fustigé les actes des INTERHAMWE et ceux des IMPUZAMUGAMBI (jeunesse du parti CDR);
- le 10 Jan 94, à KIGALI, on signale que des INTERHAMWE se livrent à des exercices physiques en groupes et "ennuyent" la population;
- le 13 Jan 94, un rapport de l'ambassadeur de BELGIQUE signale que tant le MRND que le CDR sont actifs dans les émissions de RTLM, qui reprennent avec une nouvelle vigueur leurs attaques contre la BELGIQUE;

RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES
SECRET

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

Service Général du
Renseignement
et de la Sécurité
Tf BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
N°
page 10/13
Ann : TROIS

- le 16 Jan 94, un rapport (CTMB) attribue au blocage politique persistant l'augmentation inquiétante de l'insécurité, qualifiée de mélange de banditisme, de terrorisme à coloration politique et ethnique et d'activités INTERHAMWE;
- le 19 Jan 94, les dirigeants INTERHAMWE réagissent au communiqué du BIEP en prétendant qu'il a été dicté par le FPR; elles récusent également toutes les autres accusations portées contre les INTERHAMWE; enfin, elles s'en prennent aux Mil (surtout BE) de l'UNAMIR;
- le 22 Jan 94, durant la nuit, une Gren explose dans le quartier de NYAMIRAMBO, la GdN arrête un INTERHAMWE;
- le 26 Jan 94, une manifestation dirigée contre l'insécurité permanente est organisée par la population de KIGALI devant le CND et le QG de l'UNAMIR; elle est immédiatement récupérée par les INTERHAMWE avec pour conséquence des violences (dégats aux Veh et plusieurs blessés);
- à KIGALI (sans date précise) on signale que les INTERHAMWE s'en prennent aux gens qui ont la réputation d'être "pro-Belges", notamment les tenanciers de bars et les filles qui fréquentent des Mil belges.

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

Service Général du
Renseignement
et de la Sécurité
Tf BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
N°
page 11/13
Ann : TROIS

Ann B

INFO RECENSEES SUR DES CACHES D'ARMES

- Il existerait au minimum quatre caches d'armes à KIGALI, la principale serait le quartier général des INTERHAMWE, dans le quartier de KIMIHURA (des dizaines de fusils y ont été vus par un agent UNAMIR africain);
- à KIGALI, la maison de Mr SETIBA, à GITIYINYONI (Coord 0285), pourrait être un dépôt d'armes clandestin;
- à KIGALI, un endroit appelé KARAMBO, qui appartiendrait à Mr Séraphin TWAHIRWA, pourrait être un dépôt d'armes clandestin;

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

Service Général du
Renseignement
et de la Sécurité
Tf BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
N°
page 12/13
Ann : TROIS

Ann C

LISTE DES RESPONSABLES INTERHAMWE CONNUS

Comité National

- Président : Jerry Robert KAJUGA;
- 1er Vice-président : Phénéas RUHUMULIZA;
- 2ème Vice-président : Georges RUTAGANDA;
- Srt Gen : Eugène MBARUSHIMANA;
- Trésorier Gen : Dieudonné NIYITEGEKA.

Corps des Conseillers

- Président commission affaires sociales et juridiques : Bernard MANIRAGABA;
- Prés Com recherche et développement : Joseph SERUGENDO;
- Prés Com affaires politiques et propagande : Jean Pierre SEBANETSI;
- Prés Com affaires économiques et financières : Ephrem NKEZABERA;
- Prés Com suivre et évaluation : J. M. V. MUDAHINYUKA;
- Prés Com relations extérieures et Doc : Alphonse KANIMBA.

Membres

- un certain SHYORONGI (?) serait membre actif des INTERHAMWE;
- un certain TABA (?) également.

Sympathisants connus ou suspectés

- Mr Séraphin RWABUKUMBA, beau-frère du président HABYARIMANA;
- le Col SAGATOWA, chef de la sécurité présidentielle et beau-frère du président;

RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES
SECRET

SECRET
RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX AUTORITES BELGES

Service Général du
Renseignement
et de la Sécurité
Tf BEMILCOM: 24003660

Le 02 Fev 94
N°
page 13/13
Ann : TROIS

- le Col BAGOSORA, directeur de Cab au MDN (?);
- le LtCol ANATOLI, Comd Ops GISENYI;
- le LtCol BAHUFITE, Comd Ops BYUMBA;
- le directeur du Cab du bureau de presse (?);
- le sous-préfet de la ville de KIGALI;
- le directeur de la RTLM (radio extrémiste de tendance MRND et CDR), Mr NAHIMANA, proposé pour un poste ministériel dans le GTBE par le MRND;
- Mr KABUGA, homme d'affaires de KIGALI et connu comme sponsor des INTERHAMWE; il est proche parent du Col BIZIMUNGU (qui vient d'être nommé comme Comd Bde); il aurait acquis sa fortune par différents trafics; sa fille serait mariée à Jean-Pierre HABYARIMANA; il serait un actionnaire important de la RTLM; il est un membre influent du MRND, craint pour son influence auprès du président; il possède une plantation de thé, située en partie dans la zone contrôlée par le FPR; il possède également de nombreux immeubles;
- Mr SETIBA (voir également en Ann B) pourrait avoir partie liée avec les INTERHAMWE;
- Mr Séraphin TWAHIRWA (voir également en Ann B), idem;
- Mr Gervais NZABANTERURA, comptable de NZIRORERA, qui serait fournisseur d'armes pour le Trg Mil;
- Mr Claudien NSHIMIYE, de la Caisse Sociale du RWANDA, qui participerait au Trg Mil;
- Mr GAPARATA, résidant à KIMISANGE (quartier SUD de KIGALI), qui aurait détruit un restaurant appartenant à un TUTSI dans le quartier KIMIHURURA (et aurait reçu une mobylette en paiement pour ce Sv);
- Mme Rose KARUSHARA, qui serait un maillon important dans les conclusions de "contrats d'élimination" et habite près du Carf KHADAFI (dans le Secteur NYABUGOGO à KIGALI).